



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections professionnelles

Question écrite n° 8489

Texte de la question

M. Guy Drut attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fort taux d'abstention des dernières élections prud'hommes. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre afin que les prochaines élections suscitent plus de participation, notamment grâce à une campagne médiatique mieux ciblée et une autre organisation du scrutin de la campagne.

Texte de la réponse

Comme l'indique l'honorable parlementaire, le 10 décembre 1997, le taux d'abstention aux élections prud'homales a été très élevé. Ce phénomène confirme la tendance à la baisse de participation enregistrée lors de chaque consultation depuis 1979. Pourtant, l'abandon du principe électif n'est pas souhaité par le monde du travail, qui, comme le montrent les études portant sur ces questions, reconnaît l'efficacité de l'institution prud'homale et porte un attachement indéniable à son mode de désignation et d'organisation. Ce constat a conduit Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité à initier, en concertation étroite avec les partenaires sociaux, une réflexion de fond pour mieux cerner les causes du phénomène et pour élaborer les réformes à mettre en oeuvre pour remédier à cette situation. Mme la ministre a en outre exprimé la volonté de voir déposé à l'issue de cet examen un projet de loi réformant l'organisation du scrutin prud'homal. Ce projet pourra viser aussi bien les règles juridiques qui président à la préparation du scrutin que son organisation pratique. Sans préjuger à ce stade de la nature des modifications qui pourront être opérées, il est possible d'indiquer que les mesures susceptibles d'encourager et de faciliter le vote des employeurs et des salariés lors du prochain scrutin seront examinées avec la plus grande attention. L'organisation d'une campagne électorale officielle constitue l'un des ses sujets qu'il conviendra d'étudier dans le cadre de cette réflexion.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8489

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 1998, page 142

Réponse publiée le : 7 septembre 1998, page 4929